

L'organisation des nations unies:gadget des plus forts

Par Ahmedtazief Njoya, le 28/04/2012 à 14:22

bonjour à vous membres de ce réseau en fait lors d'une réflexion avec des amis j'ai été marqué par un mot:les nations unies ne sont qu'un gadget pour les pays les plus forts(sur les plans financiers militaires diplomatiques etc...)

alors face à cette réflexion moi je suis allé jusqu'à dire que le droit international est un corps sans tête pour plus d'un raison dont la plus grande est

l'absence de mécanisme assez ferme de décisions, je pense que les résolutions du conseil de sécurité des nations unies devraient se faire la majorité et non à l'unanimité car à cause de cela les crises ont du mal à être résolues (le cas de la SYRIE) que pensez vous de cette réflexion?

Par Camille, le 29/04/2012 à 09:55

Bonjour,

[citation]que pensez vous de cette réflexion?[/citation]

Que votre réflexion manque un peu de profondeur, parce que vous pensez bien que vous n'êtes pas le premier à y avoir pensé et que, si ça ne s'est pas fait, c'est qu'il y avait une raison (ou plusieurs).

La principale étant que si on faisait comme vous dites, les pays les moins forts auraient bien trop peur de se retrouver systématiquement en minorité et que ce seraient les pays les plus forts qui auraient tous les pouvoirs de décision. Notamment sur des cas concrets les concernant "personnellement"...

C'est pour le coup qu'on aurait parlé de "gadget des plus forts" ou plus exactement, une formule plus... "critique".

Beaucoup de pays dits "faibles" n'auraient jamais accepté de "signer en bas de la page" (puisque, je le rappelle, on ne peut pas forcer un pays à adhérer à l'ONU s'il n'en a pas envie) si la règle de la majorité simple avait été prévue, même pas une règle de majorité renforcée ou "qualifiée", ce qui serait une autre solution.

L'idée n'est pas idiote, mais un peu difficultueuse à faire admettre par tous et à faire adopter. On admet généralement que prendre la décision d'intervenir militairement, même à des fins pacifiques, du moins supposées telles, ne se prend pas à la légère. Et qui vient en contradiction avec le principe général d'indépendance des Etats.

Au passage, je rappelle que l'ONU a été bâtie sur les "ruines" de la SDN. Elle a donc hérité ou s'est inspirée de certains mécanismes. En partie pour les raisons ci-dessus.

Par Olivia76, le 29/04/2012 à 10:52

D'un point de vue fonctionnel, ton idée est bonne, d'un point de vue démocratique et indépendance des Etats, ce serait une catastrophe ^^ et étant partisane de la liberté des peuples etc, je me range derrière l'opinion de Camille (faudrait pas que ça devienne une habitude, c'est déjà la deuxième fois depuis ce matin!).

Le problème, c'est qu'on a déjà du mal à se gérer à l'échelle d'un pays, si on va chercher à se compliquer la tâche avec une gouvernance mondiale, là c'est carrément panique à bord!

Par Camille, le 29/04/2012 à 11:40

Re.

D'ailleurs, au fait, le Conseil de sécurité, qui est le principal concerné en cas de crise genre "Libye" ou genre "Syrie", fonctionne sur un principe un peu différent. Majorité de 9 pays sur les 15 constituant le Conseil, le pays visé ne votant pas, mais avec 5 pays ayant un droit de véto.

Sans rentrer dans les détails.

[citation]faudrait pas que ça devienne une habitude, c'est déjà la deuxième fois depuis ce matin!

[/citation]

Bof! On finira bien par trouver un sujet... En droit, ce n'est pas ça qui manque...[smile4]

Par gregor2, le 29/04/2012 à 22:33

Épineux épineux, déjà au sein du Conseil de l'Europe les décisions se font à l'unanimité, au sein du Conseil de l4union européenne certaines décisions se votent à l'unanimité (PESC et autre sujets sensibles) et il me semble bien qu'au sein du conseil européen la procédure ordinaire de prise de décision se fait à l'unanimité (peut être la majorité qualifiée mais certaines décisions relèvent de l'unanimité)

et quand les lignes bougent on crie (à tord ou à raison je n'entrerai pas maintenant dans ce débat) à "l'atteinte à la souveraineté" -

donc au niveau de l'ONU (surtout au niveau du Conseil de sécurité de l'ONU qui traite en permanence de problèmes épineux de violation de souveraineté) je vois mal ça arriver maintenant, à moins de ne créer un nouvel ordre mondial avec une relative centralisation du pouvoir et des prises de décision (allez relançons ce débat :p) -

[citation] jusqu'à dire que le droit international est un corps sans tête [/citation] ça existe depuis longtemps en effet, et trois paradigmes principaux existent, ceux qui voient la société internationale comme anarchique et violente, les égoïsmes nationaux provoquent la guerre, ceux qui la voient comme anarchique et calme (cette thèse n'a que peut de crédit :p) et ceux qui voient le monde comme "impérialiste" sous l'influence et l'égide de grands blocs qui

s'affrontent (capitalisme vs communisme , islam vs reste du monde , chrétienté vs reste du monde etc)

[citation](puisque, je le rappelle, on ne peut pas forcer un pays à adhérer à l'ONU s'il n'en a pas envie)[/citation]Je ne peux pas revenir ce soir mais je vous retrouverai un arrêt fort intéressant à ce sujet ;)

[citation][citation]faudrait pas que ça devienne une habitude, c'est déjà la deuxième fois depuis ce matin! [/citation]

Bof! On finira bien par trouver un sujet... En droit, ce n'est pas ça qui manque...[/citation] Et ce jour là peut être même qu'Olivia aura raison (notez j'ai bien dit peut être)

[citation] mais avec 5 pays ayant un droit de véto. [/citation] en effet, une sorte d'unanimité des 5 :p

Par Camille, le 30/04/2012 à 07:23

Bonjour,

[citation]une sorte d'unanimité des 5[/citation]

Bien évidemment. Il suffit qu'un seul exerce son droit de véto et exit la résolution proposée.

Mais en réalité, le but est déjà atteint... [smile3]

Par Olivia76, le 30/04/2012 à 09:13

[citation]Et ce jour là peut être même qu'Olivia aura raison (notez j'ai bien dit peut être)[/citation]

Je reconnais, face à Camille, tu fais preuve de réalisme... mais quand même, tu aurais pu faire semblant de croire en moi, tête Copé ! Grrr.